

INSCRIPTION AU VIDE GRENIER DE VANZY

Pour vous inscrire au vide-grenier il suffit de nous retourner les documents notés ci-dessous et de prendre connaissance du règlement du vide grenier.

- Le tarif est de 5€ les 3 mètres
- Remplir l'attestation sur l'honneur
- Photocopie de justificatif de domicile.
- Photocopie d'une pièce d'identité.



Règlement vide grenier Vanzy 02 septembre 2018

- Le vide grenier est ouvert à tous les particuliers et non aux professionnels et aux vendeurs alimentaires.
- Les particuliers ne peuvent vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du code du commerce) et ils ne peuvent cumuler plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de cette année.
- L'organisation se réserve le droit de refuser toute candidature pouvant nuire au bon fonctionnement du vide-grenier. Les organisateurs ne pourront pas être tenus responsables des dégradations, pertes, vols ou accidents survenus durant la manifestation et toute dégradation sera à la charge de l'exposant.
- Les inscriptions ne seront prises en compte qu'après réception du dossier complet. Une pièce d'identité vous sera demandée lors de l'installation: elle est obligatoire.
- L'installation se fera le 02 septembre à partir de 6h. Les places seront attribuées et il sera interdit de modifier la disposition des emplacements. Seuls les organisateurs seront habilités à le faire si nécessaire. Le soir vous devrez remballer à 17h.
- La circulation sera interdite de 8h à 17h.
- Les exposants devront laisser leur emplacement propre et évacuer leurs déchets et emballage.
- Les organisateurs se réservent le domaine de la buvette et de la restauration.
- Les places non occupées à partir de 8h ne seront plus réservées et pourront être attribuées à d'autres exposants. Les sommes versées resteront à l'organisation. Aucun remboursement ne sera effectué même en cas de mauvais temps.

BON VIDE-GRENIER

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

ORGANISATEUR: Commission d'Action Sociale
Mairie de Vanzey
1327 Route d'Annecy
74270 Vanzey

VIDE GRENIER 02 septembre 2018 - route de Martian 74270 Vanzey

Je soussigné(e):

Nom:..... Prénom:.....

Adresse:.....

CP:..... Ville:.....

Tél:..... Email:.....

Pièce d'identité N°:.....

Délivrée le: Par:.....

N° immatriculation du véhicule:

Déclare sur l'honneur:

- De ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code du Commerce)
- De ne pas être commerçant(e)
- De non-participation à d'autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article 321-9 du Code Pénal).

Fait à: Le:.....

Signature:

Le tarif unique est de 5€ par distance de 3 mètres.

Ci-joint le règlement de € pour l'emplacement demètre(s) - chèque à l'ordre du trésor public ou espèces

Attestation devant être remis à l'organisateur lors de l'inscription qui le joindra au registre